

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE n° 2024/40

Nombre de délégués
Titulaires en exercice : 35
Titulaires présents : 25
Suppléants votants : 01
Procurations : 07
Votants : 33

Pour : 33
Contre : 00
Abstentions : 00

L'an deux mille vingt-quatre, le vingt-huit mai à dix-huit heures et trente minutes,
Le Conseil de la Communauté de Communes « Pays de Nexon - Monts de Châlus » dûment
convoqué, s'est réuni en session ordinaire,
A la salle Georges Melies de Nexon, sous la présidence de M. DEXET Emmanuel, Président.
Date de convocation du Conseil Communautaire : 22 mai 2024

PRESENTS : M. DEXET Emmanuel (procuration de Mme JACQUEMENT Eliane), M. BREZAUDY Alain
(procuration de Mme DESSEX Martine), Mme MAYOUSSE Martine (procuration de M. BONNAT
Christian), M. BROUSSE Hervé, M. DESROCHE Christian, Mme PRADIER Claudine, M. DEVARISSIAS
Philippe, M. GOUDIER Jean-Louis, Mme BELAIR Florence, M. GAYOT Loïc (procuration de M.
RICHIGNAC Guillaume), M. MASSY Jean-Marie, M. ESCOUBEYROU Pascal, M. GERVILLE-REACHE
Fabrice, Mme LACORRE Valérie, M. CARPE Jean-Christophe, Mme LANTERNAT Floriane
(procuration de M. LE GOFF Jean), M. JAVERLIAT Louis, Mme LACOTE Bernadette, M. GARNICHE
Roland, M. BARRY Jacques, Mme CHEYRONNAUD Céline (procuration de M. MARCELLAUD
Didier), M. DARGENTOLLE Georges (procuration de M. CAILLOT Alain), Mme HILAIRE-GENIN
Karine, M. DELOMENIE Bernard, M. CUILLERDIER Simon, Mme LACOURARIE Bernadette
(suppléante de M. CHAMINADE Gérard).

EXCUSES : Mme JACQUEMENT Eliane, M. RICHIGNAC Guillaume, Mme DESSEX Martine, M.
BONNAT Christian, M. CAILLOT Alain, M. LE GOFF Jean, M. CHAMINADE Gérard (suppléé par
Mme LACOURARIE Bernadette), M. MARCELLAUD Didier, M. DOGNON Jean-Bernard.

ABSENTE : Mme VALLADE Sylvie

SECRETAIRE : M. GAYOT Loïc

Objet : Budget annexe « Activités commerciales » – Exercice 2024 : Décision Modificative n° 01

Exposé :

Le Président explique à l'assemblée que le montant du chapitre 001 du budget annexe « Activités
commerciales » n'a pas été repris correctement. Il devrait en effet être de 11 478,15€ et non de
42 429,15€. Il y a donc lieu de le modifier par décision modificative.

Afin de régulariser cette situation, il est donc nécessaire d'effectuer les virements de crédits suivants :

Chap.	Article	Libellé	Fonctionnement		Investissement		
			Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	
001		Solde d'exécution de la section d'investissement					
001	001	Solde d'exécution de la section d'investissement				- 30 951,00 €	
13		Subventions d'investissement					
13	1318	Autres				30 951,00 €	
TOTAL			0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	

Délibération :

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **Approuve** la décision modificative indiquée ci-dessus.

Certifié exécutoire
Reçu en préfecture
le :
Publié ou notifié
le :

Fait et délibéré en Mairie, les jours, mois et an que dessus
au registre sont les signatures.

Pour copie conforme : En Mairie, le 28 mai 2024.

Le Président,
Emmanuel DEXET

Accusé de réception en préfecture
087-200070506-20240528-2024-40-13
Date de télétransmission : 30/05/2024
Date de réception en préfecture : 30/05/2024

